



Conseil d'administration

323^e session, Genève, 12-27 mars 2015

GB.323/HL/1

Section de haut niveau

HL

Date: 19 février 2015

Original: anglais

PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Emploi mondial et défis sociaux: Tendances émergentes et rôle de l'OIT

Objet du document

Le Conseil d'administration examine périodiquement les tendances et perspectives de l'emploi et des questions sociales dans le monde, en vue de mener une action coordonnée au niveau international pour renforcer la croissance. Le présent document est destiné à servir de base à cet examen. Il fait également le point sur les dernières étapes de l'élaboration d'un nouveau cadre des Nations Unies pour le développement durable et sur les éventuelles incidences de ce processus pour l'OIT. Le Directeur général est invité à tenir compte de la discussion du Conseil d'administration sur la poursuite des travaux de recherche et d'analyse, ainsi que sur le soutien apporté par le BIT au programme de développement des Nations Unies (voir les points proposés pour la discussion au paragraphe 48 et le projet de décision au paragraphe 49).

Objectif stratégique pertinent: Tous.

Incidences sur le plan des politiques: Oui.

Incidences juridiques: Non.

Incidences financières: Non.

Suivi nécessaire: Oui.

Unité auteur: Département de la coopération multilatérale (MULTILATERALS) et Département de la recherche (RESEARCH).

Documents connexes: GB.322/INS/6.

I. Introduction

1. L'économie mondiale traverse actuellement une nouvelle période de turbulences. La reprise économique est inégale et fragile, notamment dans certaines économies développées. La croissance marque également le pas dans les pays émergents et les pays en développement. Il s'ensuit des défis de taille sur les plans social et de l'emploi. En particulier, si elle se poursuit, cette période de faible croissance économique rendra plus difficile encore la lutte contre le chômage et le sous-emploi et mettra un frein à la réduction du nombre de travailleurs pauvres et à la création d'emplois formels par des entreprises durables. Les travaux d'analyse menés par le BIT et d'autres organisations internationales montrent que des initiatives coordonnées sur les politiques à mener sont essentielles pour faire face à ces tendances.
2. Dans ce contexte de ralentissement de la croissance mondiale, les Nations Unies ont fait avancer les négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015. Un projet de document final devrait être établi d'ici à la fin du mois de juillet en vue de son adoption en septembre à un sommet extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le rapport de juillet 2014 du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, qui propose 17 objectifs, servira de base aux négociations. On rappellera que ce rapport fait une large place à l'Agenda du travail décent dans le cadre de l'objectif 8, intitulé «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous», ainsi que dans les cibles associées aux objectifs concernant la réduction de la pauvreté, l'éducation et la lutte contre les inégalités ¹.
3. Le présent document passe en revue les tendances actuelles du marché du travail, à la lumière principalement des récents rapports du BIT ², ainsi que les perspectives pour 2015 et 2016 et les difficultés rencontrées par les décideurs. Il fait également le point sur l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015 et souligne comment ce processus peut donner à l'OIT et à ses mandants la possibilité de placer l'Agenda du travail décent au cœur des stratégies mondiales, régionales et nationales.

II. Perspectives pour la croissance économique, l'emploi et les salaires

Une reprise économique inégale

4. L'économie mondiale devrait progresser beaucoup plus lentement qu'avant l'éclatement de la crise financière en 2008. D'après les dernières prévisions du Fonds monétaire international (FMI), l'économie mondiale affichera une croissance de 3,5 pour cent en 2015 et de 3,7 pour cent en 2016, des taux légèrement supérieurs à celui de 2014, mais qui restent toutefois inférieurs de près d'un point de pourcentage au taux de croissance annuel moyen enregistré sur la période 2000-2007 ³.

¹ Document GB.322/INS/6.

² BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances pour 2015*, 2015.

³ FMI: *Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour*, janv. 2015, et ONU: *Situation et perspectives de l'économie mondiale 2015*, 2015. Les taux prévus par les Nations Unies sont calculés différemment et sont légèrement inférieurs, mais reflètent une tendance similaire.

5. Il y a lieu de noter que les prévisions économiques de ces dernières années ont toujours été optimistes. Par exemple, en janvier 2014, le FMI prévoyait une croissance économique de 3,9 pour cent en 2015.
6. Les perspectives économiques sont très différentes d'un pays à l'autre. La croissance économique devrait s'accélérer aux Etats-Unis et dans quelques autres économies développées. Toutefois, dans la plupart des économies développées, en particulier dans la zone euro, elle ne devrait pas suffire à réduire notablement le chômage.
7. Dans les pays émergents et les pays en développement, surtout dans certaines grandes économies asiatiques, en Amérique latine, en Afrique du Nord et dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance économique devrait ralentir ou rester inférieure à celle des années précédentes. L'Afrique subsaharienne, considérée dans son ensemble, continuera d'afficher un taux de croissance soutenu (5 pour cent).

Un déficit d'emplois croissant dans le monde, avec des différences importantes entre les pays

8. L'inégalité des perspectives économiques a des répercussions sur l'emploi et la situation sociale. Plus de 201 millions de femmes et d'hommes dans le monde étaient au chômage en 2014, soit plus de 31 millions de plus qu'avant le début de la crise mondiale⁴. Le monde devrait compter 3 millions de chômeurs de plus en 2015 et 8 millions supplémentaires dans les quatre années suivantes.
9. Le déficit mondial d'emplois, qui correspond au nombre d'emplois détruits depuis le début de la crise, est actuellement de 61 millions d'emplois. Il s'explique pour moitié par la hausse du chômage et pour moitié par la baisse des taux d'activité (en raison du nombre croissant de travailleurs qui renoncent à rechercher un emploi ou quittent le marché du travail). Si l'on tient compte des nouveaux arrivants qui entreront sur le marché du travail au cours des cinq prochaines années, il faudra créer 280 millions d'emplois supplémentaires d'ici à 2019 pour combler le déficit mondial d'emplois qui sévit depuis le début de la crise.
10. Les jeunes, en particulier les jeunes femmes, continuent d'être touchés de plein fouet par le chômage. Près de 74 millions de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) étaient à la recherche d'un emploi en 2014. Le taux de chômage est presque trois fois plus élevé dans cette tranche d'âge que chez les adultes. Le taux d'activité des jeunes femmes est de seulement 39 pour cent, soit 16 points de pourcentage de moins que celui des jeunes hommes. Malgré la tendance à la hausse du niveau d'instruction, la progression du chômage des jeunes est une constante dans toutes les régions, ce qui est un facteur de mécontentement social.
11. Au début de la crise, l'écart entre les taux de chômage des hommes et des femmes s'est quelque peu resserré dans plusieurs pays, principalement parce que les pertes d'emplois étaient concentrées dans les secteurs employant une main-d'œuvre essentiellement masculine. Toutefois, la reprise de l'emploi qui a suivi s'étant, elle aussi, concentrée dans ces secteurs (comme le bâtiment), cet écart s'est de nouveau accentué. Dans l'ensemble, les femmes continuent d'être confrontées à des taux de chômage plus élevés et des taux d'emploi plus bas, ont moins de chances de faire partie de la population active occupée et

⁴ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances pour 2015*, op. cit.

risquent davantage d'avoir un emploi précaire (travailleuses indépendantes ou travailleuses familiales, par exemple) ⁵.

12. De manière générale, l'emploi a repris dans les économies développées, en dépit de différences notables d'un pays à l'autre. Le chômage diminue au Japon, aux Etats-Unis et dans certains pays européens, retrouvant parfois le niveau qu'il avait avant la crise. Dans le sud de l'Europe, le chômage recule lentement après avoir atteint des taux très élevés, mais demeure endémique dans certains pays.
13. Après une période marquée par des résultats supérieurs à la moyenne mondiale, la création d'emplois s'est essouffée dans un certain nombre de régions et d'économies développées ou à revenu intermédiaire, y compris l'Amérique latine et les Caraïbes, la Chine, la Fédération de Russie et plusieurs pays arabes. La situation de l'emploi ne s'est guère améliorée en Afrique subsaharienne, malgré de meilleurs résultats en termes de croissance économique. Dans beaucoup de pays en développement, le sous-emploi et l'emploi informel devraient rester invariablement élevés au cours des cinq prochaines années.
14. En conséquence, la lutte contre l'emploi précaire est au point mort dans les pays émergents et les pays en développement. La part de l'emploi précaire dans l'emploi total devrait rester pratiquement la même, soit environ 45 pour cent, au cours des deux prochaines années, alors qu'elle était en repli avant la crise. La part de l'emploi précaire chez les femmes est supérieure de deux points de pourcentage à celle enregistrée chez les hommes. A l'échelle mondiale, on recense aujourd'hui 1,44 milliard de travailleurs en situation d'emploi précaire, soit 27 millions de plus qu'en 2012. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud représentent plus de la moitié des emplois précaires dans le monde, trois travailleurs sur quatre occupant ce type d'emploi dans ces régions.
15. De même, la réduction du nombre de travailleurs pauvres est en perte de vitesse. Selon les prévisions, à la fin de cette décennie, un travailleur sur 14 vivra encore dans l'extrême pauvreté.
16. Outre un bilan très lourd en termes de vies humaines et de souffrances, l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone a anéanti les progrès réalisés au regard d'un ensemble d'objectifs de développement économique et social dans ces pays et, dans une certaine mesure, à l'échelle de la région. L'OIT joue un rôle actif dans l'aide internationale fournie sous l'égide des Nations Unies pour soutenir les stratégies de relance des pays touchés.

Entreprises et investissement: Possibilités et incertitudes

17. Les perspectives de l'économie et de l'emploi dépendent avant tout de la capacité des entreprises à saisir les nouvelles possibilités qui s'offrent à elles – en tirant parti des nouvelles technologies, de la baisse des cours du pétrole, d'un environnement macroéconomique plus stable dans de nombreux pays en développement et de la baisse des taux d'intérêt dans les économies développées – et à relever de nouveaux défis.
18. Jusqu'à présent, l'investissement productif a pâti de cette période de turbulences économiques. Depuis 2010, les taux d'investissement fléchissent dans les économies développées, considérées dans leur ensemble, malgré des taux d'intérêt historiquement bas, et restent stables dans les pays émergents et les pays en développement (alors qu'ils étaient orientés à la hausse avant la crise). Ces tendances s'expliquent par l'environnement dans

⁵ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances pour 2015*, op. cit.

lequel les entreprises durables ont dû exercer leurs activités, environnement caractérisé par une demande globale insuffisante et des difficultés d'accès au crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.

19. En termes réels, la croissance de l'investissement et la création d'emplois sont étroitement liées, car le renforcement des capacités ainsi que le remplacement des installations et équipements existants permettent de créer des emplois. À l'inverse, elles sont toutes deux très sensibles à l'incertitude des employeurs lorsque ceux-ci ignorent d'où viendra la demande. La croissance de la productivité se poursuit, mais elle est susceptible d'être compromise si l'investissement reste timide.

Des inégalités croissantes

20. Au niveau mondial, la croissance des salaires réels a connu une forte baisse pendant la crise en 2008 et 2009, puis s'est quelque peu raffermie en 2010, avant de ralentir à nouveau. Les salaires réels mensuels moyens ont augmenté de 2 pour cent en 2013 dans le monde, contre 2,2 pour cent en 2012, et n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise, à savoir une augmentation d'environ 3 pour cent en 2006 et 2007. Globalement, dans les économies développées, les salaires réels ont progressé moins rapidement que la productivité de la main-d'œuvre pendant la période allant de 1999 à 2013. Cela était déjà le cas avant la crise en 2007, et depuis 2009 – après un bref resserrement de l'écart au plus fort de la crise – la productivité de la main-d'œuvre continue d'augmenter plus rapidement que les salaires réels. De nombreuses études ont mis en évidence la contraction de la part du travail dans de nombreuses économies développées depuis les années quatre-vingt, et plus récemment dans plusieurs grandes économies émergentes pour lesquelles des informations sont disponibles ⁶.
21. En moyenne, dans les pays pour lesquels des données sont disponibles, les 10 pour cent les plus riches gagnent 30 à 40 pour cent du revenu total. En revanche, les 10 pour cent les plus pauvres gagnent environ 2 pour cent du revenu total ⁷.
22. Au lendemain de la crise, les inégalités de revenus se sont rapidement creusées dans plusieurs économies développées. Dans certains pays émergents et pays en développement, on observe une réduction des inégalités mais par rapport à des niveaux de départ généralement très élevés.
23. À certains égards, cette évolution tient au fait que les emplois traditionnels moyennement qualifiés sont devenus moins nombreux ces dernières années. Dans un même temps, le nombre d'emplois situés aux deux extrémités de l'échelle des compétences a augmenté. Ainsi, les travailleurs relativement instruits qui exerçaient habituellement ces emplois moyennement qualifiés se voient aujourd'hui de plus en plus contraints de solliciter des emplois moins qualifiés. Cette redistribution des métiers a influé sur la structure de l'emploi et a joué aussi un rôle dans l'accroissement des inégalités de revenus enregistré au cours des deux dernières décennies.
24. Les lacunes observées au niveau de la création d'emplois, des salaires et de la qualité des emplois expliquent dans une large mesure l'atonie durable de la consommation et de la demande globale. Ces facteurs entraînent à leur tour des faiblesses structurelles à plus long terme dans l'économie mondiale. Dans les économies développées, les travailleurs restent sans travail plus longtemps, du fait du chômage ou par découragement, ce qui comporte un

⁶ BIT: *Rapport mondial sur les salaires 2014/15: Salaires et inégalités de revenus*, 2014.

⁷ BIT: *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances pour 2015*, op. cit.

risque d'érosion des compétences. Dans les pays tant développés qu'en développement, les jeunes ont des difficultés à trouver un premier emploi et peuvent ensuite ressentir une certaine appréhension tout au long de leur parcours professionnel. Dans les deux cas, ces tendances peuvent être difficiles à inverser, même si la croissance s'accélère. Les femmes et les migrants sont touchés de manière disproportionnée par l'accroissement des inégalités et des déficits de travail décent.

25. Le *Rapport mondial sur les salaires 2014/15*⁸ contient une analyse de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, entre les travailleurs nationaux et les travailleurs migrants et entre les travailleurs de l'économie formelle et ceux de l'économie informelle dans un ensemble de pays. Ces écarts de rémunération «s'expliquent» en partie par des caractéristiques observables du capital humain et du marché du travail; ils comportent aussi une composante «inexpliquée» liée à la discrimination salariale et à des facteurs (comme le fait d'avoir des enfants) qui ne devraient pas avoir d'effet sur les salaires. Le rapport montre que si cette pénalité salariale inexpliquée était éliminée l'écart moyen de rémunération entre les sexes disparaîtrait quasiment dans près de la moitié des économies développées étudiées. L'analyse met en évidence, entre autres choses, la nécessité d'un renforcement des politiques, notamment en matière de congé parental et de garde d'enfants. Une analyse analogue, qui a consisté à comparer les salaires des travailleurs migrants à ceux des travailleurs nationaux et les salaires des travailleurs de l'économie formelle à ceux des travailleurs de l'économie informelle, montre l'importance que revêtent les composantes inexpliquées de l'écart de rémunération.

III. Surmonter les risques liés à une longue période de ralentissement de la croissance et du développement

Facteurs d'une reprise inégale

26. La reprise inégale de l'emploi est due à une combinaison de facteurs. Dans certaines régions, en particulier en Europe, les politiques ont visé essentiellement à remédier à la dette, aux déficits budgétaires et aux problèmes de compétitivité malgré l'insuffisance persistante de la demande globale et les pressions déflationnistes. Ce dosage de politiques a eu des répercussions négatives sur la croissance économique, la création d'emplois et les systèmes de protection sociale. Les pays développés qui ont donné la priorité à la croissance et à l'emploi, comme en Amérique du Nord, ont vu leur économie se redresser plus rapidement après la crise.
27. Dans les régions en développement où la croissance économique globale était plus forte avant et après la crise, par exemple dans certaines régions d'Asie et d'Afrique sub-saharienne, la réduction des déficits de travail décent progresse lentement. En Amérique latine, dans la région des Etats arabes et dans certains pays d'Europe et d'Asie centrale, l'économie est tributaire des ressources naturelles, ce qui la rend vulnérable aux fluctuations des cours des matières premières. La forte chute des cours du pétrole et du gaz en est un bon exemple. De manière générale, les économies plus diversifiées ont mieux résisté.

⁸ BIT: *Rapport mondial sur les salaires 2014/15*, op. cit.

28. La plupart des économies sont également touchées par l'incapacité des marchés financiers à mettre des ressources à la disposition des entreprises de l'économie réelle, ce qui a des conséquences disproportionnées sur les petites ou les jeunes entreprises. Les économies émergentes ont pâti des brusques fluctuations des mouvements internationaux de capitaux – un problème que les injections massives de liquidités par les autorités monétaires des pays développés ont peut-être accentué. Des bulles financières et immobilières sont apparues dans les économies asiatiques et latino-américaines et dans certaines économies d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, où les marchés du travail se sont donc retrouvés exposés à de nouveaux risques.
29. Plus fondamentalement, les déficits de travail décent et les inégalités de revenus se creusent, ce qui freine la demande mondiale et induit une reprise lente et inégale. De plus, les tendances actuelles en matière d'investissement peuvent compromettre la capacité de l'économie mondiale à prospérer et à tirer parti des possibilités qui s'offrent à elle du fait du progrès technologique rapide et de la nécessité de promouvoir une économie verte.

Stimuler une reprise durable et riche en emplois

30. Pour favoriser une reprise durable et riche en emplois, il est nécessaire de remédier aux difficultés exposées ci-dessus. Le chômage, la stagnation des salaires, le désendettement du secteur privé et l'assainissement budgétaire sont autant d'éléments qui minent la demande globale⁹. Cependant, des expériences positives récentes montrent qu'il est possible de conjuguer une approche favorable à l'emploi avec des politiques monétaire, budgétaire, du marché de l'emploi et de protection sociale.
31. Outre son important objectif de stabilisation des prix, la politique monétaire joue un rôle déterminant au regard de l'emploi. De plus en plus de banques centrales font du plein emploi un objectif prioritaire. C'est là un critère important lorsqu'il s'agit de déterminer dans quelle mesure l'économie a besoin d'être soutenue, compte tenu non seulement de l'inflation mais aussi de la situation du marché du travail. La prise en considération de l'emploi peut aussi influencer le choix des moyens d'action. Par exemple, pour favoriser la création d'emplois, il est crucial d'améliorer l'accès au crédit des petites entreprises viables.
32. Il est de plus en plus admis que les politiques d'aide au revenu complètent utilement les politiques macroéconomiques. L'instauration de salaires minima ou le renforcement de la négociation collective peuvent contribuer à rétablir le lien entre les revenus du travail et la productivité et, partant, stimuler la demande et accélérer la reprise de l'emploi. L'expérience de pays européens tels que la Belgique, les Pays-Bas et plusieurs pays nordiques ainsi que l'utilisation stratégique du salaire minimum comme outil pour réduire la pauvreté et stimuler la demande intérieure en Chine et au Brésil, par exemple, montrent comment de telles stratégies peuvent être mises en œuvre dans la pratique.
33. L'analyse objective des politiques qui ont porté leurs fruits peut être riche d'enseignements pour les mandants de l'OIT. Il ressort de ces données probantes qu'il ne saurait y avoir de développement durable et inclusif sans travail décent¹⁰. Il est essentiel de promouvoir l'emploi formel, le renforcement des institutions du marché du travail et un environnement favorable aux entreprises durables pour éviter les pièges de la faible productivité qui constituent l'un des principaux freins du développement. La protection sociale et les droits des travailleurs sont importants en eux-mêmes, mais ils renforcent aussi les moteurs

⁹ FMI: *Perspectives de l'économie mondiale – Mise à jour*, janv. 2015, *op. cit.*

¹⁰ BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 2014: Un développement riche en emplois*, 2014.

internes de la croissance économique. Des données récentes montrent par ailleurs comment les politiques publiques peuvent contribuer à réduire les inégalités établies de longue date entre les hommes et les femmes, bien que les progrès à cet égard soient relativement lents dans la plupart des pays ¹¹. Le dialogue social joue un rôle capital pour ce qui est d'améliorer la conception des politiques tout en apportant une réponse aux conflits de distribution qui surviennent généralement au cours du processus de développement.

34. Dans les pays développés, de très nombreux travaux de recherche mettent en évidence le rôle que jouent, dès lors qu'elles sont bien conçues, les politiques du marché du travail, la réglementation de l'emploi et la protection sociale dans la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité ¹². Ces politiques permettent aussi de lutter contre les inégalités croissantes.
35. Une meilleure coordination des politiques entre les pays pourrait être particulièrement utile dans le contexte actuel, caractérisé au niveau mondial par une demande insuffisante à laquelle il est difficile de remédier au moyen des instruments traditionnels de politique monétaire. Garantir un lien plus étroit entre les revenus du travail et la productivité serait particulièrement efficace si les pays œuvraient ensemble dans la même direction ¹³. La Commission européenne se penche actuellement sur un plan d'investissement coordonné. Pour autant que celui-ci soit bien conçu, l'OIT estime qu'il pourrait contribuer à créer 2,1 millions d'emplois en trois ans ¹⁴. Des voix s'élèvent aussi en faveur de l'adoption de mesures plus vigoureuses pour lutter contre le changement climatique, ce qui nécessite également des investissements. Le G20 constituerait un cadre particulièrement approprié pour examiner les différentes possibilités d'action et renforcer une approche coordonnée.

IV. Programme d'action mondial

36. Le Sommet annuel du G20, qui s'est tenu à Brisbane les 16 et 17 novembre 2014 et auquel le Directeur général a assisté, a conclu ses travaux par l'adoption d'un communiqué dans lequel les dirigeants du G20 affirment que «stimuler la croissance mondiale en vue d'offrir un meilleur niveau de vie et des emplois de qualité aux populations du monde entier constitue leur priorité absolue» ¹⁵. Le Plan d'action de Brisbane énonce un ensemble d'engagements visant à atteindre un taux de croissance mondiale supérieur de plus de 2 pour cent aux prévisions pour 2018 formulées par le FMI en octobre 2013. Ces engagements ont été pris individuellement par les Etats dans le cadre de stratégies de croissance nationales et de plans nationaux pour l'emploi rendus publics lors du Sommet du G20. La plupart de ces stratégies ont pour point commun le développement des

¹¹ BIT: *Rapport mondial sur les salaires 2014/15*, op. cit.

¹² Commission européenne: *Employment and Social Developments in Europe 2014*, 2015; BIT: *Tendances mondiales de l'emploi 2014*, 2014; BIT: *Studies on growth with equity: Productive Jobs for Greece*, 2014; OCDE: *Stimuler l'emploi et les revenus: Les leçons à tirer de la réévaluation de la stratégie de l'OCDE pour l'emploi*, 2006.

¹³ OCDE, BIT, Banque mondiale: *G20 labour markets: outlook, key challenges and policy responses*, 2014 (disponible à: <https://g20.org/past-presidencies/>).

¹⁴ BIT: *Studies on growth with equity: An employment-oriented investment strategy for Europe*, 2015.

¹⁵ Une grande partie des archives des documents du G20 est disponible à l'adresse: <https://g20.org/past-presidencies/>, y compris la Déclaration finale du Sommet et les déclarations qui l'accompagnent, dont l'une porte sur le virus Ebola. Le rapport établi par l'OIT pendant l'année à la demande de la présidence est également consultable sur ce site.

investissements dans les infrastructures. Dans l'ensemble, les positions en matière de politique budgétaire n'ont pas beaucoup évolué. La décision prise par la Réserve fédérale des Etats-Unis d'abandonner progressivement son programme d'assouplissement quantitatif a été accueillie favorablement, mais le G20 s'est dit conscient «des autres effets potentiels d'une telle normalisation, comme la volatilité excessive des taux de change et du prix des actifs, qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la croissance».

37. Les plans pour l'emploi, dont l'élaboration avait été demandée lors du Sommet précédent du G20 à Saint-Petersbourg, ont été présentés par les ministres de l'Emploi au Sommet de Brisbane ¹⁶. Au nombre des engagements qu'ils ont pris à l'occasion du sommet, les dirigeants du G20 sont convenus «de réduire de 25 pour cent l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes d'ici à 2025, tout en tenant compte des conjonctures nationales, en vue d'intégrer plus de 100 millions de femmes sur le marché du travail, de stimuler fortement la croissance mondiale et de réduire la pauvreté et les inégalités». Les dirigeants du G20 se sont aussi engagés à «réduire le chômage des jeunes, qui atteint des niveaux inacceptables, en veillant à ce que les jeunes étudient, suivent une formation ou aient un emploi». Ils ont réaffirmé qu'ils étaient résolus à «lutter contre l'informalité et le chômage structurel de longue durée, en renforçant les marchés du travail et en instaurant les régimes de protection sociale appropriés». L'amélioration de la sécurité et de la santé sur les lieux de travail s'est révélée être une nouvelle priorité. L'ancienne équipe spéciale sur l'emploi est devenue un Groupe de travail sur l'emploi, signe de l'importance croissante que le G20 accorde aux politiques sociales et de l'emploi.
38. Lorsqu'elle a pris la présidence du G20 en décembre 2014, la Turquie a publié un communiqué dans lequel elle énonce ses priorités et déclare qu'«en 2015 le G20 s'emploiera avant tout à favoriser une croissance solide et inclusive par une action collective. C'est ce qu'il convient d'appeler les trois "T" de la présidence turque: *inclusiveness* (inclusion), *implementation* (mise en œuvre) et *investissement for growth* (investissement pour la croissance) ¹⁷.» Le communiqué résume aussi les perspectives économiques mondiales: «la croissance est timide et fragile, le chômage demeure élevé et les inégalités s'accroissent. Un manque de confiance freine la consommation et l'investissement. Par conséquent, les discussions relatives aux politiques qui doivent être mises en place pour accélérer la croissance mondiale se poursuivront en 2015.» La Turquie est d'avis que «la persistance du chômage compromet la performance économique des pays du G20». Sur le thème de l'inclusion, la Turquie met également l'accent sur les petites et moyennes entreprises et les pays à faible revenu. Elle a par ailleurs souligné l'importance qu'elle accorde à la conduite d'un dialogue efficace avec les groupes Business 20 (B20) et Labour 20 (L20), ainsi que d'autres groupes.
39. Les risques de dégradation des perspectives économiques mondiales constituent un sujet de préoccupation majeure pour le G20. Il s'agit notamment de la déflation qui pourrait devenir une réalité dans la zone euro et persister au Japon, le risque de stagnation séculaire (excès d'épargne par rapport aux investissements) et la crainte de voir l'emploi, la consommation et la production suivre une spirale négative. La tendance à l'accroissement des inégalités décrite dans la section II du présent rapport exacerbe ces risques. Il y a donc lieu de parvenir à une interprétation commune des causes de cette dégradation des perspectives économiques mondiales et de convenir des moyens d'inverser la tendance; ce sera tout l'enjeu des débats mondiaux sur les politiques qui auront lieu en 2015.

¹⁶ Déclaration des ministres du Travail et de l'Emploi du G20, «*Preventing structural unemployment, creating better jobs and boosting participation*», Melbourne, 10-11 sept. 2014.

¹⁷ Voir à l'adresse <https://g20.org/>, où l'on trouvera également un calendrier des réunions.

V. Développement durable: Définir le cadre pour l'après-2015

40. Les négociations intergouvernementales officielles sur le programme de développement pour l'après-2015 ont débuté le 19 janvier 2015 après que l'Assemblée générale des Nations Unies eut décidé du calendrier et des modalités du processus. L'intégration d'objectifs de développement durable dans ce programme se fera essentiellement sur la base des propositions du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale, qui a formulé 17 objectifs possibles, notamment l'objectif 8 intitulé «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous». Un avant-projet de document final sera élaboré par les deux cofacilitateurs du processus, les représentants permanents de l'Irlande et du Kenya, à l'issue d'une série de réunions lors desquelles seront examinées les principales composantes du programme, à savoir une déclaration, des objectifs et des cibles de développement durable, les moyens de mise en œuvre et un partenariat mondial pour le développement durable, ainsi qu'un mécanisme de suivi et d'examen. Le projet sera finalisé dans le cadre de négociations qui se termineront en juillet. Le document final sera adopté en septembre à l'occasion d'un sommet extraordinaire de l'ONU. En marge des discussions relatives au projet de document final, le président de l'Assemblée générale des Nations Unies mènera six débats interactifs sur le thème «Transformer le monde: Mettre en œuvre le programme de développement pour l'après-2015»¹⁸.
41. Au début de décembre 2014, le Secrétaire général a publié son rapport de synthèse intitulé «La dignité pour tous d'ici à 2030: éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète». Se fondant sur le rapport du Groupe de travail ouvert, il a recensé les six points clefs suivants: la dignité – en finir avec la pauvreté et lutter contre les inégalités; les êtres humains – garantir à tous l'accès à la santé et au savoir et donner toute leur place aux femmes et aux enfants; la prospérité – développer une économie forte qui profite à tous et favorise le changement; la planète – protéger les écosystèmes dans l'intérêt de toutes les sociétés et des générations futures; la justice – favoriser l'édification de sociétés sûres et pacifiques et la mise en place d'institutions solides; le partenariat – faire jouer la solidarité mondiale au service du développement durable. Le travail décent est cité à plusieurs reprises comme étant l'un des éléments clés liés à la prospérité.
42. Depuis la discussion tenue par le Conseil d'administration en novembre 2014 sur le cadre pour l'après-2015, le BIT a continué de promouvoir activement le rôle que joue le travail décent dans le développement. Il en a eu l'occasion notamment lors des réunions des ambassadeurs du Groupe des amis du travail décent pour un développement durable, où les analyses factuelles présentées par le BIT dans son *Rapport sur le travail dans le monde*¹⁹ et la réalisation des cibles du travail décent ont été examinées. La session annuelle du Conseil économique et social offrira d'autres occasions d'examiner la question, puisque le débat consacré à l'intégration, qui se tiendra à New York du 30 mars au 1^{er} avril 2015, aura pour thème «Parvenir au développement durable grâce à la création d'emplois et à un travail décent pour tous».
43. Deux discussions distinctes, mais étroitement liées, auront également lieu cette année dans le cadre des Nations Unies. Une Conférence internationale sur le financement du développement, prévue à Addis-Abeba du 13 au 16 juillet, aura des incidences majeures sur la partie du programme consacrée aux modalités de mise en œuvre. La 21^e session de la

¹⁸ Assemblée générale des Nations Unies, document A/69/L.46.

¹⁹ BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 2014: Un développement riche en emplois*, 2014, *op. cit.*

Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies, dont les conclusions auront une influence déterminante sur le programme de développement durable, se tiendra à Paris en décembre.

44. Il est essentiel que les mandants de l'OIT et le Bureau suivent de près les négociations officielles afin de veiller à ce que l'Agenda du travail décent occupe une place importante dans le document final. La prise de décisions à l'échelon national sur les positions que les délégations défendront à New York devra nécessairement se faire sur une base tripartite. Bien que certaines délégations aient dit craindre que les 17 objectifs, assortis de multiples cibles, soient trop nombreux pour pouvoir être diffusés et mis en œuvre, il est de plus en plus admis que le rapport du Groupe de travail ouvert fait apparaître un large consensus sur les diverses questions qui s'inscrivent dans un programme complet et universel axé sur les trois dimensions du développement durable, à savoir les dimensions économique, sociale et environnementale. De l'avis général, les cibles futures devraient être associées à un nombre limité d'indicateurs globaux afin de permettre le suivi des résultats. La Commission de statistique de l'ONU, au sein de laquelle l'OIT est représentée, sera vraisemblablement appelée à proposer des indicateurs adéquats. Le suivi du programme à l'échelon national nécessitera peut-être une plus longue liste d'indicateurs adaptés aux priorités nationales.
45. Compte tenu des avancées obtenues dans le processus visant à placer l'Agenda du travail décent au cœur du nouveau cadre pour le développement durable, il sera important que les mandants et le Bureau se préparent sans attendre à participer plus activement à la mise en œuvre du programme aux échelons mondial, régional et national. Les équipes de pays des Nations Unies seront certainement invitées à aider les gouvernements nationaux à élaborer des programmes fondés sur le nouveau cadre pour le développement. L'OIT devra se positionner de manière à jouer un rôle directeur en ce qui concerne les objectifs, les cibles et les indicateurs liés au travail décent. Par exemple, l'accent devrait être mis sur l'importance du dialogue social tripartite, renforcé par le respect des principes et droits fondamentaux au travail²⁰, aux fins de la mise en œuvre efficace et cohérente du nouveau cadre pour le développement. La volonté de lier un programme mondial ambitieux et universel à des mesures efficaces à l'échelon national a suscité un important débat au sein du système des Nations Unies sur le point de savoir comment servir au mieux cette finalité. Les questions qui ont été soulevées sont très proches de celles que l'OIT a abordées lorsqu'elle a procédé à l'examen de ses activités sur le terrain, notamment la nécessité d'améliorer l'information et l'appui à l'attention de ses bureaux de zone et de veiller davantage à intégrer l'analyse des politiques de l'emploi et des politiques sociales dans le programme de développement durable.

VI. Conclusions et thèmes de discussion

46. Dans l'immédiat, les perspectives restent fragiles et inégales en ce qui concerne la réduction du chômage et du sous-emploi, l'augmentation de l'investissement dans les entreprises productives, l'accélération de la réduction de la pauvreté et la lutte contre les inégalités. Les défis qui doivent être relevés à brève échéance varient d'un pays à l'autre, ce qui complique encore la coordination d'une action internationale destinée à stimuler la demande globale et à surmonter les obstacles entravant la création d'emplois et l'investissement productif. Néanmoins, il est de plus en plus admis que la priorité absolue est de combler le déficit d'emplois causé par la crise financière et de réduire les inégalités.

²⁰ *Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et son suivi* (1998).

47. A plus long terme, compte tenu du potentiel que représente l'instauration d'un nouveau cadre global pour le développement durable sous les auspices des Nations Unies, on assiste à une prise de conscience du rôle central joué par le travail décent dans le développement économique, social et environnemental. C'est là une occasion unique pour l'OIT, alors même qu'elle élabore un nouveau programme et budget et un nouveau cadre stratégique.

Points proposés pour la discussion

48. Le Conseil d'administration voudra peut-être examiner les points suivants:

- i) comment l'OIT peut-elle contribuer au mieux à l'action mondiale visant à promouvoir une reprise riche en emplois, notamment dans le cadre du G20 et d'autres instances mondiales;
- ii) comment l'OIT peut-elle contribuer au mieux à la négociation du document final sur le nouveau programme de développement des Nations Unies et se préparer à jouer un rôle de chef de file pour ce qui est de sa mise en œuvre;
- iii) quels sont les domaines auxquels l'OIT devrait consacrer d'urgence de nouveaux travaux de recherche pour appuyer la réalisation des objectifs des mandats en matière de travail décent.

Projet de décision

49. *Le Conseil d'administration prie:*

- i) *le Directeur général de maintenir et de renforcer la participation de l'OIT au processus du G20, aux travaux d'autres forums économiques internationaux et à l'élaboration du programme de développement durable pour l'après-2015, en tenant compte des opinions exprimées pendant la discussion;*
- ii) *les mandats de mener des discussions stratégiques au niveau national sur le renforcement de l'action internationale visant à promouvoir le travail décent, des politiques de relance prioritaires et le cadre de développement durable à plus long terme des Nations Unies, conformément à la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable.*